Le développement durable

- **Développement durable**
  - Se définit comme un développement qui doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs
  - Dimensions
    - Économique
      - Lutte contre la pauvreté
      - Réduction des déséquilibres régionaux
    - Sociale
      - Protection des droits fondamentaux
      - Promotion de la parité entre les hommes et les femmes
    - Écologique
      - Protection de la biodiversité
      - Promotion des énergies renouvelables
  - Mesures
    - Empreinte écologique
      - **Evalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à ses besoins de consommation de ressources et d'absorption de déchets**
    - PIB verts
      - Visent à exprimer le PIB de manière plus juste en soustrayant tous les coûts liés à la dégradation de l'environnement et en ajoutant les activités non évaluées
- **Politiques de développement durable**
  - Principes
    - De solidarité
      - Recouvre la solidarité entre les personnes d'une même génération et la solidarité intergénérationnelle
    - De précaution
      - Postule que l'on s'abstient de toute action lorsqu'un dommage sur l'environnement ou la santé humaine reste incertain dans l'état actuel des connaissances scientifiques
    - De participation
      - Postule que pour être légitime, le développement doit prendre en compte l'avis de chacun, en s'appuyant sur des organisations représentatives et démocratiques
  - Instruments
    - La réglementation
      - Fixe un certain nombre de règles relatives aux activités polluantes
    - La taxation
      - Consiste à instaurer des taxes sur les activités polluantes afin que les pollueurs supportent le coût de leur pollution
    - Le marché des droits à polluer
      - Un certain nombre de droits à polluer sont distribués gratuitement aux entreprises par les pouvoirs publics
      - Les entreprises qui polluent moins pourront revendre leurs droits aux entreprises qui dépassent le niveau de pollution correspondant au montant de leurs droits
      - Cet échange se traduit par une hausse des coûts de production pour les entreprises polluantes et un bénéfice pour celles qui polluent moins
- **Impact du développement durable sur les ménages et les entreprises**
  - Le respect des impératifs du développement durable suppose des changements du mode de production et du mode de consommation des biens et services
  - Il engendre en parallèle des contraintes et constitue une source d'opportunités pour les agents économiques
  - Contraintes
    - Pour les entreprises
      - Respect des normes environnementales
      - Obligation de recyclage
      - Ecotaxes
    - Pour les ménages
      - Respect des normes environnementales pour les bâtiments
      - Taxes sur les véhicules polluants
      - Taxe carbone afin de réduire la consommation énergétique
  - Opportunités
    - Pour les entreprises
      - Apparition de nouveaux marchés porteurs dans le domaine de l'environnement (ex : solaire, éolien, géothermie..)
    - Pour les ménages
      - Incitations fiscales pour encourager les économies d'énergie ou l'investissement dans les énergies renouvelables